



Notre sidérurgie est-elle sortie de la crise?

1984: ARBED et MMR-A réalisent un bénéfice respectivement de 645 millions et de 113 millions de francs luxembourgeois.

Ce sont les premiers bénéfices depuis 1974.

Mais ces bénéfices bilantaires sont évidemment insuffisants pour résorber les pertes accumulées depuis le début de la crise. En effet, celles-ci se sont élevées au 1^{er} janvier 1985 à plus de 18 milliards pour l'ARBED et à plus de 1,6 milliards pour la MMR-A.

De plus, il est tentant de relativiser encore "la bonne nouvelle" en rappelant que le montant des aides publiques a largement dépassé, en 1984, le montant des bénéfices.

Deux autres remarques s'imposent alors: La sidérurgie luxembourgeoise est de loin celle qui, dans la Communauté des Dix, a touché le moins d'aides publiques nationales en comparaison avec les réductions de capacités de production en aciers laminés à chaud. D'autre part, les résultats d'exploitation de 1984, compte non tenu des aides publiques, sont largement positifs et même parmi les plus favorables jamais enregistrés par la sidérurgie luxembourgeoise. C'est ce qui, du point de vue industriel et commercial, est le plus décisif.

LA RESTRUCTURATION FINANCIERE DOIT ENCORE ETRE ACHEVEE

L'objectif de la restructuration financière, faut-il le rappeler, est de réduire la charge financière des sociétés sidérurgiques à un pourcentage acceptable du chiffre d'affaires. Pour contribuer à ce faire, l'Etat luxembourgeois s'est proposé d'injecter dans la sidérurgie quelque 9,1 milliards de francs en augmentant en contrepartie sa participation financière dans les deux sociétés. Bien que le Gouvernement estime qu'il s'agit là d'un échange équilibré, la Commission des Communautés Européennes qui doit recevoir communication de toutes les interventions publiques dans le secteur sidérurgique, n'est pas prête à considérer que les 9,1 milliards ne comportent aucun élément d'aide. Sa réponse se fait encore attendre. Si elle conclut à la présence d'éléments d'aide, exigera-t-elle des compensations? Si oui, lesquelles?

LA RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE N'EST PAS ENCORE TOTALEMENT REALISEE

Certes, les réductions de capacités exigées par la Commission (960.000 t de laminés à chaud) ont été effectuées; la fermeture du Steckel a même abouti à un excédent de suppression de capacités de l'ordre de 335.000 t. 250.000 t en ont été temporaire-

ment mises à la disposition de Cockerill-Sambre.

Toutefois, les investissements prévus par le plan de restructuration industrielle sont loin d'être réalisés. Le seront-ils après 1985, dernière année du code des aides spécifiques à la sidérurgie communautaire et du dispositif anti-crise? Si oui, à l'aide de quels moyens seront-ils financés?

QUELLE POLITIQUE SIDERURGIQUE COMMUNAUTAIRE APRES LA FIN DE CETTE ANNEE?

Comme évoqué ci-dessus, le 31.12.1985 est une date fatidique puisqu'elle marque la fin de l'interventionnisme voire du dirigisme communautaire en matière de sidérurgie: expiration des règles d'organisation du marché communautaire (quotas de production et de livraison, prix, etc.) et de la politique commerciale vis-à-vis des pays tiers. Ces mesures seront-elles reconduites tel quel? Seront-elles assouplies de manière à assurer une transition avec un avenir non interventionniste? Ou est-ce que, les objectifs du plan Davignon semblant plus ou moins atteints d'ici la fin de l'année, la sidérurgie communautaire sera-t-elle soumise aux seules forces du marché?

Cette dernière hypothèse ne paraît ni réaliste, ni souhaitable. Différents faits sont là pour en convaincre; nous n'en citerons que deux:

- 1) la nécessité qu'il y aurait à supprimer encore une fois des capacités de production considérables dans la sidérurgie communautaire (20-25 millions de tonnes d'ici 1990?),
- 2) le protectionnisme reaganien qui frappe durement les aciéries européennes, de même d'ailleurs que les aciéries de nombreux pays tiers qui, en cas de libéralisation totale du marché européen après 1985, risquent d'y déverser leurs productions excédentaires.

E.K.

